

Le dénombrement des cas intègre les données de Santé publique France qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par l'ensemble des laboratoires publics ainsi que les laboratoires privés.

POINT DE SITUATION CAS COVID-19

*Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés. **Attention** : depuis le mercredi 23 septembre, le décompte des cas confirmés se base sur de nouvelles modalités de traitement des données de Santé publique France. Les statistiques fournies comptabilisent désormais uniquement les résidents bretons, qu'ils aient été testés en Bretagne ou ailleurs en France.*

Par rapport au vendredi 25 septembre 2020, la Bretagne enregistre 2 116 cas supplémentaires.

Le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique depuis le 28 février est de **14 021** (+2 116 depuis **vendredi 25 septembre**) ainsi répartis :

- 7 097 (+1 366 depuis **vendredi 25 septembre**) personnes résidant en Ille-et-Vilaine ;
- 2 582 (+293 depuis **vendredi 25 septembre**) personnes résidant dans le Finistère ;
- 2 622 (+280 depuis **vendredi 25 septembre**) personnes résidant dans le Morbihan ;
- 1 720 (+177 depuis **vendredi 25 septembre**) personnes résidant dans les Côtes d'Armor.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- 19 (+6 depuis **vendredi 25 septembre**) en service de réanimation ;
- 172 (+2 depuis **vendredi 25 septembre**) autres modes d'hospitalisation ;
- 1 529 (+77 depuis **vendredi 25 septembre**) ont regagné leur domicile ;
- +10 décès à déplorer depuis **vendredi 25 septembre** (soit 291 décès au total dans le cadre des prises en charge hospitalières).

→ **Les données détaillées par département se trouvent en annexe**

Point de situation EHPAD :

- 151 EHPAD ont déclaré au moins 1 cas testé PCR confirmé positif
- 73 décès de résidents sont à déplorer au sein des EPHAD

POUR S'INFORMER

0800 130 000

**Numéro vert national appel
gratuit, 7j/7 24h/24**

→ **Hotline du rectorat réservée aux
personnels mobilisés dans la gestion
de la crise sanitaire** (de 8 à 12h et de
14h à 17h) : **02 23 21 73 50**

→ **Pour les arrêts de travail :**
www.ameli.fr/entreprise

Toutes informations complémentaires

- www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- [www.solidarites-
sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)
- www.bretagne.ars.sante.fr

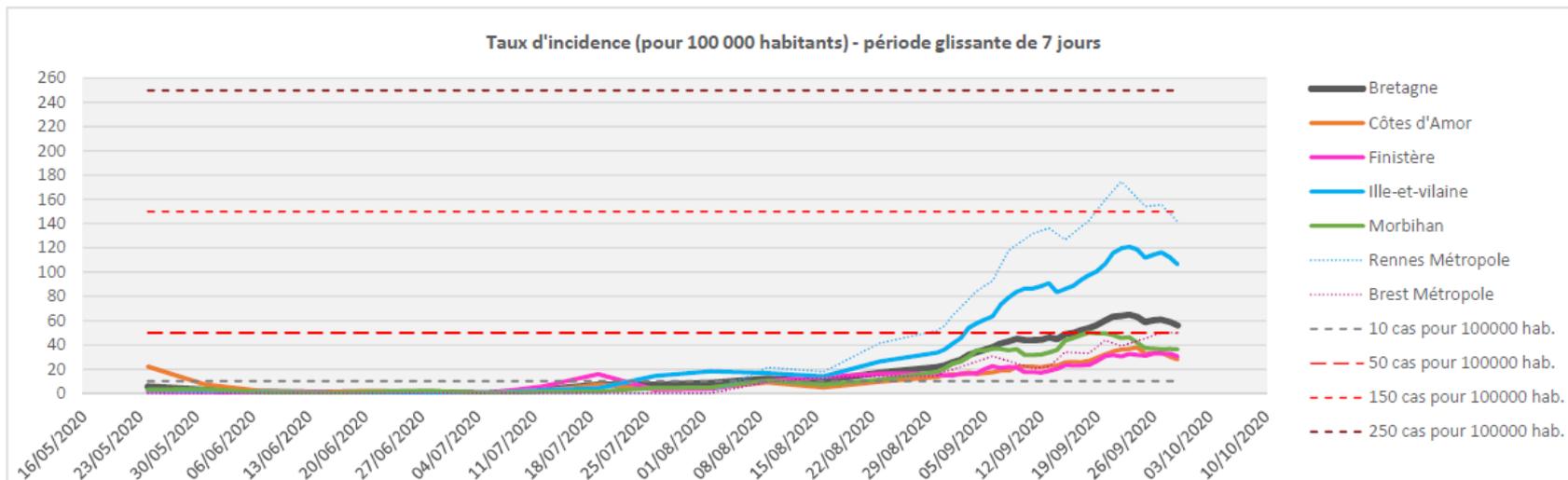
TAUX D'INCIDENCE PAR TERRITOIRE (sur 7 jours, pour 100 000 habitants)

Indicateur	Période d'analyse		Côtes d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
	Du (inclus)	Au (inclus)					
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 02/09/2020	mar 08/09/2020	18,79	21,73	78,92	35,34	42,81
	mer 09/09/2020	mar 15/09/2020	25,50	23,05	86,13	43,41	48,53
	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	35,89	30,33	119,68	45,66	63,74
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	27,84	30,33	106,46	36,26	55,89

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEp

Indicateur	Période d'analyse		Rennes Métropole	Brest Métropole
	Du (inclus)	Au (inclus)		
Taux d'incidence (pour 100 000 habitants)	mer 02/09/2020	mar 08/09/2020	117,78	26,70
	mer 09/09/2020	mar 15/09/2020	126,70	33,80
	mer 16/09/2020	mar 22/09/2020	174,78	39,10
	mer 23/09/2020	mar 29/09/2020	141,70	49,59

Source : Santé publique France, traitement national des données SIDEp (indicateurs mis à jour trois fois par semaine)



POINT DE SITUATION CAMPAGNE DE TESTS PCR

Depuis le 4 mai 2020, **530 616 tests PCR ont été réalisés en Bretagne**, dont 47 039 du lundi 21 au dimanche 27 septembre. Ils se répartissent :

- **19 770** tests PCR en Ille-et-Vilaine ;
- **9 267** tests PCR dans le Morbihan ;
- **12 234** tests PCR dans le Finistère ;
- **5 768** tests PCR dans les Côtes d'Armor.

**→ Les données détaillées (tests PCR)
par département se trouvent en annexe**

A noter un taux de positivité de 5% du mercredi 23 au mardi 29 septembre (contre **4,7 % semaine précédente**) en Bretagne

- **Ille-et-Vilaine** : taux de positivité de 7,9% ;
- **Morbihan** : taux de positivité de 3,7% ;
- **Finistère** : taux de positivité de 2,8% ;
- **Côtes d'Armor** : taux de positivité de 2,9%.

- Rennes Métropole : taux de positivité de 9,6%
- Brest Métropole : taux de positivité de 4,1%

SUIVI DES CLUSTERS

38 clusters sont actuellement en cours d'investigation par l'ARS Bretagne (+16 depuis vendredi 25/09/2020) :

- **2** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu scolaire et 1 en milieu professionnel) ;
- **5** dans le Finistère (3 en milieu scolaire et universitaire, 1 en établissement de santé et 1 en établissement pour personnes handicapées) ;
- **26** en Ille-et-Vilaine (6 en EHPAD, 2 en milieu professionnel, 11 en milieu scolaire et universitaire et 7 en sphère privée) ;
- **5** dans le Morbihan (3 en EHPAD, 1 en milieu scolaire et universitaire et 1 en sphère privée)

POINT DE SITUATION ACADÉMIE DE RENNES

Données arrêtées au jeudi à 13 h

Fermetures

0

structures scolaires*
fermées sur 2 873, soit 0 %

- **0 école** sur 2 306
- **0 collège** sur 386
- **0 lycée** sur 181

* Publiques et privées sous contrat



9

classes fermées*
sur 25 363, soit 0,03 %

* Dans des structures scolaires ouvertes



CAS COVID EN MILIEU SCOLAIRE

Cas de Covid confirmés

Élèves

150

cumul sur les 7 derniers jours

sur **606 997 élèves,**

soit **0,02 %**

(+ **26** en 24 h)



Personnels

28

cumul sur les 7 derniers jours

sur **52 961 personnels,**

soit **0,05 %**

(+ **5** en 24 h)



Les élèves tenus de rester à leur domicile bénéficient de la continuité pédagogique assurée par leurs professeurs.

Conformément au protocole sanitaire, toutes les personnes cas confirmés, élèves ou personnels, ont été placées en isolement et la recherche de contacts à risque a été mise en œuvre, afin de stopper la propagation du virus. S'il l'estime nécessaire, le préfet de département peut décider de la fermeture de tout ou partie d'un établissement, sur avis de l'ARS et des services académiques et en lien étroit avec les collectivités.

COVID-19 : 5 nouveaux lieux de dépistage à Rennes

Face à l'intensification de la dynamique de contamination à la Covid-19 sur son territoire, l'ARS Bretagne et Rennes Métropole ont décidé de mettre des locaux à disposition des laboratoires pour **renforcer le dispositif de dépistage Covid-19 dans les quartiers rennais**. Ces dispositions renforcent les capacités de dépistage (**jusqu'à 2300 tests supplémentaires par jour**) sur le territoire.

Les services municipaux assurent toute la logistique liée à l'installation de ces centres, où les personnels du CHU et des laboratoires réaliseront les tests. En renfort de cette réorganisation, la protection civile 35 sera présente sur chaque site de dépistage Covid permanent sur Rennes, permettant d'assurer l'accueil et l'orientation du public et sensibiliser aux gestes barrières.

Rappel : quand peut-on se rendre dans un centre de dépistage ?

Pour fluidifier l'accès aux tests virologiques RT-PCR, **la priorité pour l'indication des tests a été donnée aux situations les plus à risque de diffusion du virus et nécessitant une prise en charge rapide**. Ces centres sont destinés aux personnes disposant d'une prescription médicale, aux personnes ayant des symptômes compatibles avec la COVID-19, aux personnes "contact à risque", notamment ceux ayant été contactés par l'Assurance maladie (CPAM) ou par l'ARS Bretagne dans le cadre des démarches de contact-tracing autour d'un cas confirmé de Covid-19.

Les centres fonctionneront sur rendez-vous, via la plateforme internet doctolib (<https://www.doctolib.fr/>).



COVID-19 : 5 nouveaux lieux de dépistage à Rennes

Quatre centres de dépistage à Rennes

Quartier centre

- Depuis lundi 29 septembre, Biorance le laboratoire Réunis (LBR) réalise des dépistages au 6, rue d'Échange : du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

Quartier Bréquigny

- À partir du lundi 5 octobre, le laboratoire Anabio réalisera des dépistages dans le foyer du complexe sportif de Bréquigny : du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi 9h à 12h.

Quartier Villejean

- À partir du lundi 5 octobre, Laborizon réalisera des dépistages dans la "Cave à musique", au sous-sol de la Maison de Quartier de Villejean au 2, rue de Bourgogne : du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.
- Dans le courant de la semaine du 5 au 9 octobre, le centre de dépistage actuellement en place au CHU de Rennes déménage au 13, rue du Bourbonnais, site Malifeu dans l'ancien réfectoire du collège Rosa Parks : 7 jours sur 7, de 8h à 20h uniquement pour les patients avec prescription médicale ou identifiés comme « contact à risque » par la CPAM ou l'ARS. Prise de rendez-vous obligatoire sur Doctolib.

Une opération organisée par le CHU avec la Ville de Rennes, et le concours du Département d'Ille-et-Vilaine.

Une opération "Flash" à Rennes School of Business

Jusqu'au vendredi 9 octobre, un dispositif de dépistage sans rendez-vous a lieu sur le parking de *Rennes School of business* au 4, rue Robert d'Abrissel : du lundi au samedi, de 9h à 18h30.

Un centre à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

A l'échelle de Rennes Métropole, un centre de dépistage est mis en place par l'ARS Bretagne à Noyal-Chatillon-sur-Seiche au 2, allée des frères Montgolfier : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 13 h.

Pratique :

Les personnes qui viennent se faire tester doivent être munies de leur carte vitale et de leur pièce d'identité.

Plan d'action départemental COVID-19 pour les EHPAD d'Ille-et-Vilaine

Mercredi 23 septembre, le Ministre des Solidarités et de la Santé, Olivier Véran, a annoncé le classement du département d'Ille-et-Vilaine en zone d'alerte, avec un taux d'incidence qui s'élève à 119,7 cas pour 100 000 habitants, et de la métropole rennaise en zone d'alerte renforcée avec un taux d'incidence à 174,78 cas pour 100 000 habitants.

Cette situation sanitaire, intégrant **l'apparition de nombreux clusters en cours dans les EHPAD**, a conduit à l'élaboration **d'un plan d'action renforcé**, en association avec les services du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et des représentants de directions d'établissements.

En ce sens, plusieurs dispositions sont prévues afin de renforcer, pour **une durée minimale de quinze jours**, les mesures de prévention et d'accompagnement des résidents et du personnel au sein des établissements.



Sécuriser les visites et sorties en EHPAD

La **sécurisation des visites et sorties représente un enjeu majeur**. Si les actions doivent tenir compte du contexte sanitaire de l'établissement, au regard d'une analyse bénéfice-risque entre la nécessité de maintenir le lien social et les mesures de protection sanitaire, il est désormais recommandé :

- **D'organiser les visites des proches (1 à 2 visiteurs maximum) dans le strict respect des mesures barrières**, sur la base d'une prise de rendez-vous avec la tenue d'un registre ;
- **D'envisager les visites hors chambre pour les enfants de moins de 11 ans**, pour qui le masque n'est pas obligatoire ;
- **D'annuler ou reporter les sorties collectives. En cas de cas confirmé covid-19 dans l'établissement, annuler ou reporter les sorties individuelles** à l'exception de raisons impérieuses incluant le suivi médical des résidents ;
- **De maintenir en activité les accueils de jour avec un accès dédié externe à l'EHPAD et personnes dédiées**, en limitant l'accueil jusqu'à maximum 50 % de la capacité autorisée ;
- **De définir une procédure permettant d'assurer une continuité d'accompagnement des personnes à domicile.**

Plan d'action départemental COVID-19 pour les EHPAD d'Ille-et-Vilaine



Renforcer la présence médicale et les ressources humaines des établissements

- Les établissements ont la possibilité **d'augmenter, jusqu'à un temps plein, la présence des médecins coordonnateurs**, normalement présents à temps partiel, dont le financement est intégralement pris en charge par l'ARS. L'association MCOOR (<http://www.mcoor.fr/>) peut ainsi mettre à disposition des médecins traitants volontaires et financés à la vacation par l'Assurance Maladie dans ce cadre.
- **En cas de besoin d'IDE**, il est également possible de recourir à la plateforme inzee.care proposée par l'URPS infirmiers (<https://www.inzee.care>).
- **Lorsque les viviers locaux restent insuffisants, une plateforme nationale est également opérationnelle** depuis le 10 juillet permettant de recueillir les demandes de renforts : <https://renforrh.solidarites-sante.gouv.fr>.
- Il convient de saisir toutes les opportunités de mobilisation complémentaire (service civique...)

Mobiliser la coopération territoriale

Le contexte invite fortement à mobiliser les coopérations territoriales. Ainsi, chaque établissement est invité à identifier **l'équipe opérationnelle d'hygiène et d'infectiologie et les interlocuteurs au sein de la filière gériatrique du territoire qui seront en mesure de lui apporter un soutien**.

Il est nécessaire également de prendre attache auprès de l'HAD.

Adapter la gouvernance et l'organisation des EHPAD

Les mesures du plan d'action renforcé doivent également permettre **d'adapter la gouvernance et l'organisation de tout établissement**, en réactivant la cellule de crise dédiée à la gestion de crise COVID-19 et en actualisant le plan bleu.

Par ailleurs, la constitution ou reconstitution d'un secteur dédié aux cas suspects et confirmés covid-19 doit être mise en œuvre. Selon la situation épidémique dans l'établissement, il peut être envisagé la suspension des activités d'animations collectives ou l'organisation de ces animations en groupes restreints d'un maximum de 10 personnes, en respectant strictement les gestes barrières.

Il est ainsi attendu **une surveillance quotidienne des signes évocateurs COVID-19 chez les résidents** (voire plusieurs fois par jour par prise de température) et personnels. L'ARS Bretagne attire également l'attention sur les risques de contamination que constituent les espaces partagés et les rassemblements de personnel : vestiaires, temps de pause, covoiturage..., soit des lieux et moments dans lesquels les gestes barrières doivent strictement être appliqués.

L'ARS Bretagne **prolonge**, en outre, **la mission de l'équipe opérationnelle d'appui** jusqu'à la fin de l'année 2020 et peut être sollicitée par l'intermédiaire de sa Délégation départementale. Elle renforce également **un accompagnement financier** pour généraliser sur les années 2020-2021 le nombre d'infirmiers hygiénistes qui interviendront dans tous les EHPAD.

COVID-19 : extension de la zone où le port du masque est obligatoire à Brest

Face à l'augmentation constante du taux d'incidence* du covid-19 dans la métropole de Brest depuis fin août (de 13,4 pour 100 000 habitants fin août à 50,07 pour 100 000 habitants aujourd'hui), le préfet du Finistère, Philippe MAHÉ, en collaboration étroite avec le maire de Brest, Président de Brest métropole, François CUILLANDRE, et avec le directeur général de l'ARS Bretagne, Stéphane MULLIEZ, a pris **un arrêté rendant obligatoire depuis le samedi 26 septembre le port du masque pour toute personne âgée de 11 ans et plus dans les zones bas de Siam, port de commerce (quai Tabarly, quai de la douane), abords des sites universitaires et d'enseignement supérieur, et des lycées et collèges.**

Ces mesures seront effectives depuis jeudi 1^{er} octobre, jusqu'au samedi 31 octobre 2020 inclus.

Le préfet du Finistère rappelle l'importance du respect des gestes barrières qui restent la meilleure des protections, pour soi comme pour son entourage. L'application des gestes barrière est de la responsabilité de tous :

- Se laver les mains très régulièrement (avec de l'eau et du savon, ou du gel hydro-alcoolique)
- Rester toujours à plus d'un mètre les uns des autres
- Porter un masque dès que la distance d'au moins un mètre ne peut pas être respectée (ex : dans les lieux publics, les commerces...) et en particulier dans les lieux clos
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades
- Éviter de se toucher le visage en particulier le nez et la bouche

Le non-respect de l'obligation du port du masque constitue une infraction susceptible d'être punie d'une contravention de 4^e classe de 135 euros. La violation de l'obligation du port du masque à nouveau constatée dans un délai de quinze jours constitue une contravention de cinquième classe punie d'une amende de 200 euros. En cas de violations à plus de trois reprises dans un délai de trente jours, les nouveaux faits constituent un délit puni de six mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende.

Les autorités suivront attentivement l'évolution de la circulation du virus pour prendre, le cas échéant, de nouvelles mesures.

**Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de Covid-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours.*

COVID-19 : extension de la zone où le port du masque est obligatoire à Brest



COVID-19 et jeunes : second bilan de la campagne de communication "jeunes"

Au regard des données épidémiologiques, traduisant **un important taux de contamination à la Covid chez les 16-25 ans**, l'ARS Bretagne déploie depuis le 17 septembre une nouvelle campagne de communication à destination des jeunes sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram et Snapchat. **Les situations de vie ont changé mais les messages restent similaires : ils rappellent l'importance de maintenir les gestes barrières en toutes circonstances.**

Au 30 septembre 2020, la couverture de notre cible est estimée à environ 75%.

Facebook :

- 344 000 personnes appartenant à notre cible ont été atteints par nos visuels (sur une couverture totale estimée à 500 000 personnes pour la durée totale de la campagne).
- La répétition moyenne des visuels sur Facebook est de 5,4 fois.
- Les créations « soirées entre potes », « covoiturage » puis « déjeuner » sont celles qui ont, cette fois-ci, touché le plus d'individus appartenant à notre cible.
- Nos visuels ont généré un engagement de 1 535 actions (Likes, commentaires, partages, clics sur les publications).

Instagram :

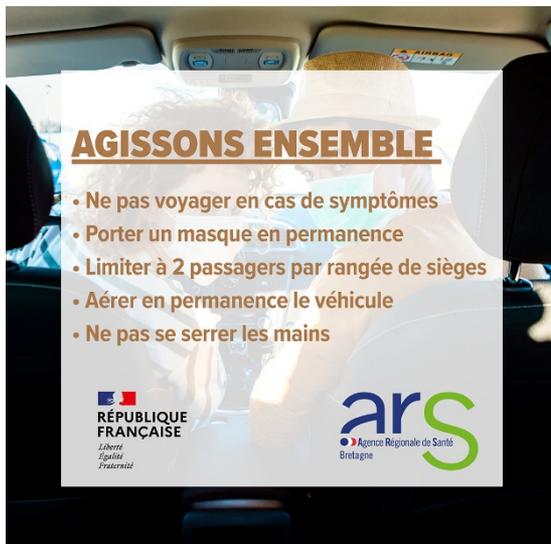
- 351 000 personnes appartenant à notre cible ont été atteints par nos visuels (sur une couverture totale estimée à 530 000 personnes pour la durée totale de la campagne).
- La répétition moyenne des visuels sur Instagram est de 4,9 fois.
- Les créations « weekend en famille », « déjeuner » et « espace de travail partagé » sont celles qui ont, cette fois-ci, touché le plus d'individus auprès de notre cible.
- Nos visuels ont généré un engagement de 1 282 actions (Likes, commentaires, partages, clics sur les publications).

Snapchat :

- 341 000 personnes appartenant à notre cible ont été atteints par nos visuels (sur une couverture totale estimée à 600 000 personnes pour la durée totale de la campagne).
- La répétition moyenne des visuels sur Snapchat est de 5,2 fois.
- Les créations « déjeuner », « espace de travail partagé » et « soirée entre potes » sont celles qui ont, cette fois-ci, touché le plus d'individus auprès de notre cible.



COVID-19 et jeunes : second volet de la campagne de communication "jeunes"





WEEK-END EN FAMILLE

#12H/MAISON



AGISSONS ENSEMBLE

- Éviter les embrassades
- Se laver régulièrement les mains
- Appliquer les 3 M en réunion de famille :
Mètre - Mains - Masque
- Porter son masque en présence de
personnes âgées, malades chroniques...


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Bretagne



SOIRÉE ENTRE POTES

#20H/INTERPHONE4



AGISSONS ENSEMBLE

- Limiter la liste des invités
- Utiliser le gel hydroalcoolique en arrivant
- Éviter les embrassades
- Garder ses distances le plus possible
- Identifier son verre, ne pas partager
sa bouteille...


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Bretagne



SOIRÉE DU JEUDI

#20H/CENTREVILLE



AGISSONS ENSEMBLE

- Éviter les embrassades
- Garder ses distances le plus possible
- Porter son masque
- Se laver régulièrement les mains
- Ne pas partager son verre,
sa bouteille...


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Bretagne

CORONAVIRUS : LES GESTES BARRIERES

SAUVEZ DES VIES **RESTEZ PRUDENTS**



Se laver régulièrement
les mains ou utiliser
une solution
hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer
dans son coude ou
dans un mouchoir



Se moucher dans
un mouchoir à usage
unique puis le jeter



Éviter de se toucher
le visage



Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres



Saluer sans serrer
la main et arrêter
les embrassades



**En complément de ces gestes,
porter un masque quand la distance
d'un mètre ne peut pas
être respectée**



J'ai des symptômes, que dois-je faire ?

#COVID19

IMMÉDIATEMENT

- 1) Je m'isole
- 2) Je consulte mon médecin
- 3) Je fais un test

APRES LES RÉSULTATS DU TEST

TEST POSITIF :
Je m'isole 7 jours

TEST NÉGATIF :
J'arrête mon isolement

APRES 7 JOURS D'ISOLEMENT

SI J'AI DE LA FIEVRE :

- 1) Je poursuis mon isolement pendant 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE FIEVRE :

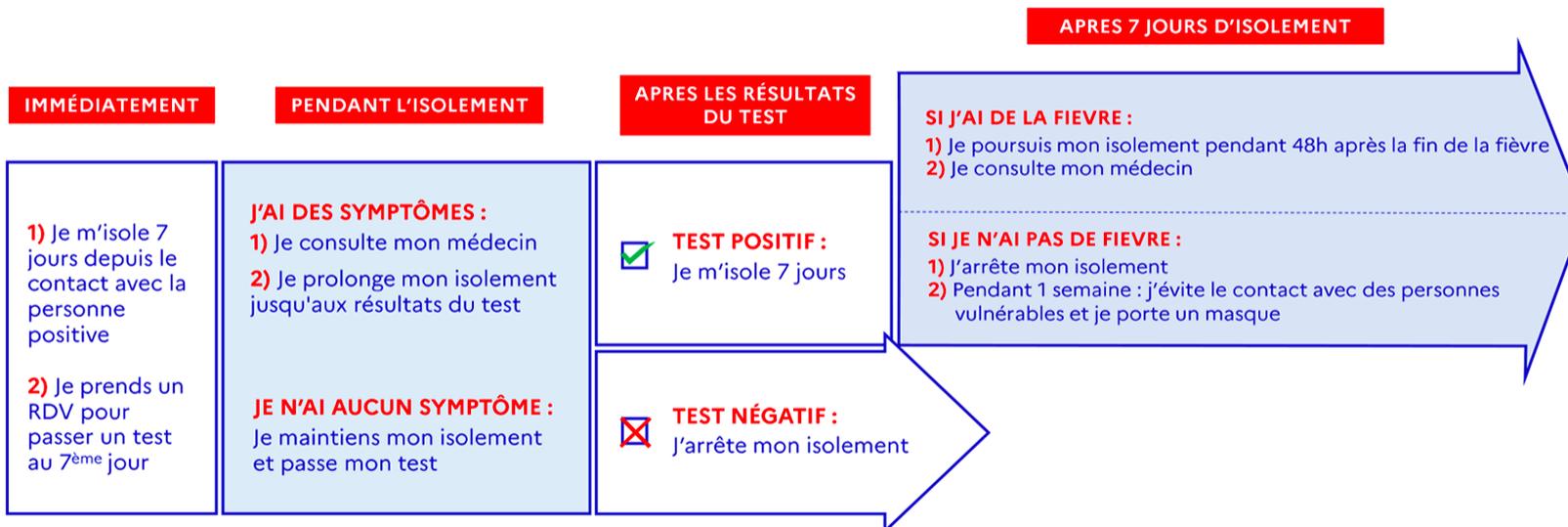
- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



CORONAVIRUS : QUEL COMPORTEMENT ADOPTER ?

#COVID19

Je suis contact à risque, que dois-je faire ?



#COVID19

CONTACT À RISQUES

Pour être considéré(e) comme « contact à risques »,
il faut avoir eu :

- un contact rapproché et prolongé, à moins d'1 mètre, avec un cas testé positif au COVID-19 ;
- sans mesures de protection efficace (masques, vitre en plexiglas...);

**Si je suis contact à risques, je suis systématiquement contacté(e)
par l'Assurance Maladie (texto, téléphone ou mail)**

Dans ce cas, je m'isole **immédiatement** pendant 7 jours après le dernier contact avec le malade et je prends RDV pour passer un test au 7^{me} jour.

→ *Si je ressens des symptômes de la COVID-19 durant mon isolement, je consulte mon médecin traitant et je ne romps en aucun cas mon isolement jusqu'au résultat du test.*

⚠ Ne pas confondre « contact à risques » avec « personne à risques » !

Une personne à risque est une personne qui, en raison de son âge ou de son état de santé (cancer, diabète, maladie cardio-vasculaire ...), risque de développer une forme plus grave de la COVID-19.



En dehors de cette situation et si je n'ai pas de symptômes,

je ne me rends pas en laboratoire afin de ne pas engorger le dispositif de test COVID-19.



#COVID19

J'ai été testé positif mais je n'ai pas de symptômes, que dois-je faire ?

APRES LES
RÉSULTATS DU TEST

APRES LES 7 JOURS D'ISOLEMENT

Je reste isolé
7 jours

SI DES SYMPTÔMES APPARAISSENT :

- 1) Je m'isole pendant 7 jours à partir du début des symptômes et jusqu'à 48h après la fin de la fièvre
- 2) Je consulte mon médecin

SI JE N'AI PAS DE SYMPTÔMES :

- 1) J'arrête mon isolement
- 2) Pendant 1 semaine : j'évite le contact avec des personnes vulnérables et je porte un masque



CORONAVIRUS : LE PORT DU MASQUE

COVID-19

BIEN UTILISER SON MASQUE

Comment mettre son masque



1 Bien se laver
les mains



2 Mettre les élastiques
derrière
les oreilles

ou



3 Nouer les lacets
derrière
la tête et le cou



3 Pincer le bord rigide
au niveau du nez,
s'il y en a un, abaisser
le masque en dessous
du menton et ne plus
le toucher

Comment retirer son masque



1 Se laver les mains
et enlever le masque
en ne touchant
que les lacets
ou les élastiques



2 Après utilisation,
le mettre dans un sac
plastique et le jeter

ou



s'il est en tissu,
le laver à 60°
pendant 30 min



3 Bien se laver
les mains
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire
qui ne remplace pas les gestes barrières**



CORONAVIRUS : A L'ATTENTION DES VOYAGEURS

COVID-19

À L'ATTENTION DES VOYAGEURS

Vous arrivez d'un pays où le coronavirus circule toujours de manière active :
respectez ces quelques règles pour éviter de le propager en France.

**J'ai réalisé un test de dépistage de la Covid-19
dans les 3 jours avant l'embarquement.**

OUI

NON

Le résultat est :

négatif **indisponible**

**Je fais un test de dépistage
dès que possible après
mon arrivée, puis je m'isole
en attendant les résultats.**

Le résultat est :

positif **négatif**

**Je m'isole
pendant 7 jours
pour ne pas mettre
en danger les autres**

**Je peux circuler
librement sur
le territoire français
en respectant
les gestes barrières.**

Ces mesures ne s'appliquent pas aux enfants de moins de 11 ans.

**En cas de symptômes, consultez un médecin.
Si vous avez des difficultés respiratoires, appelez le 15.**

PT0124520DE



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)

CORONAVIRUS : A L'ATTENTION DES VOYAGEURS

COVID-19



Dépistage :

- En cas de symptôme (fièvre, toux, nez qui coule...) ou de doute, ou si vous n'avez pas pu effectuer le test avant le départ, présentez-vous au point de contrôle sanitaire à **l'aéroport** (suivre les indications).

Isolement

Restez dans un même lieu :



- **Chez vous** si vous avez un logement permettant de vous isoler des personnes partageant votre domicile (surtout si elles ont la santé fragile).
- **Dans un lieu d'hébergement dédié** si vous ne disposez pas d'une adresse de domiciliation ou si votre logement n'est pas adapté.
- **Limitez vos sorties à vos besoins essentiels.**
- **Limitez tout contact avec les autres** : respectez scrupuleusement les gestes barrières et les mesures d'hygiène.
- **Si vous devez sortir** ou si vous êtes **en présence d'une autre personne, portez un masque.**

Pour la protection de tous, respectez ces gestes barrières :



Lavez-vous régulièrement les mains ou utilisez une solution hydro-alcoolique



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Mouchez-vous dans un mouchoir à usage unique puis jetez-le



Portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et dans tous les lieux où cela est obligatoire



Évitez de vous toucher le visage



Respectez une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluez sans serrer la main et arrêtez les embrassades



Téléchargez si possible l'**application « StopCovid »**, vous serez averti en cas de contact proche avec une personne connectée atteinte de la Covid-19.

PT0124520DE



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000

Depuis un téléphone français (appel gratuit)

POUR SUIVRE TOUTES NOS ACTUALITES EN REGION

• Site ARS Bretagne

www.bretagne.ars.sante.fr

Le site internet de l'ARS est mis à jour régulièrement pour vous permettre de suivre l'évolution de la situation et délivrer les informations pratiques à destination des professionnels de santé et de la population. Elles sont accessibles directement dès la page d'accueil, ou dans notre dossier complet dédié au COVID-19 (onglet « Santé et prévention » > « Veille et sécurité sanitaires » > « Coronavirus ») :



Réseau social ARS Bretagne



[Agence régionale de sante Bretagne](https://www.linkedin.com/company/ars-bretagne)



www.facebook.com/arsbretagne/

• Site préfecture Bretagne

www.bretagne.gouv.fr

ACTUALITÉS

- 10/06/2020
Coronavirus - Le point de situation en Bretagne
- 19/05/2020
Covid-19 : un plan de relance pour le tourisme
- 05/05/2020
Le protocole national de déconfinement pour les entreprises



Réseau social préfecture Bretagne



[Préfet de Bretagne et d'Ille et Vilaine](https://www.facebook.com/bretagne.gouv.fr)



[@bretagnegouv](https://twitter.com/bretagnegouv)

• Site rectorat Bretagne

www.ac-rennes.fr



Annexe : données sanitaires par département

DONNÉES SANITAIRES* PAR DEPARTEMENT

Ille-et-Vilaine

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **10** en service de réanimation;
- **69** autres modes d'hospitalisation ;
- **587** retours à domicile ;
- **101** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Morbihan

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **2** en service de réanimation;
- **71** autres modes d'hospitalisation ;
- **469** retours à domicile ;
- **100** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Finistère

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

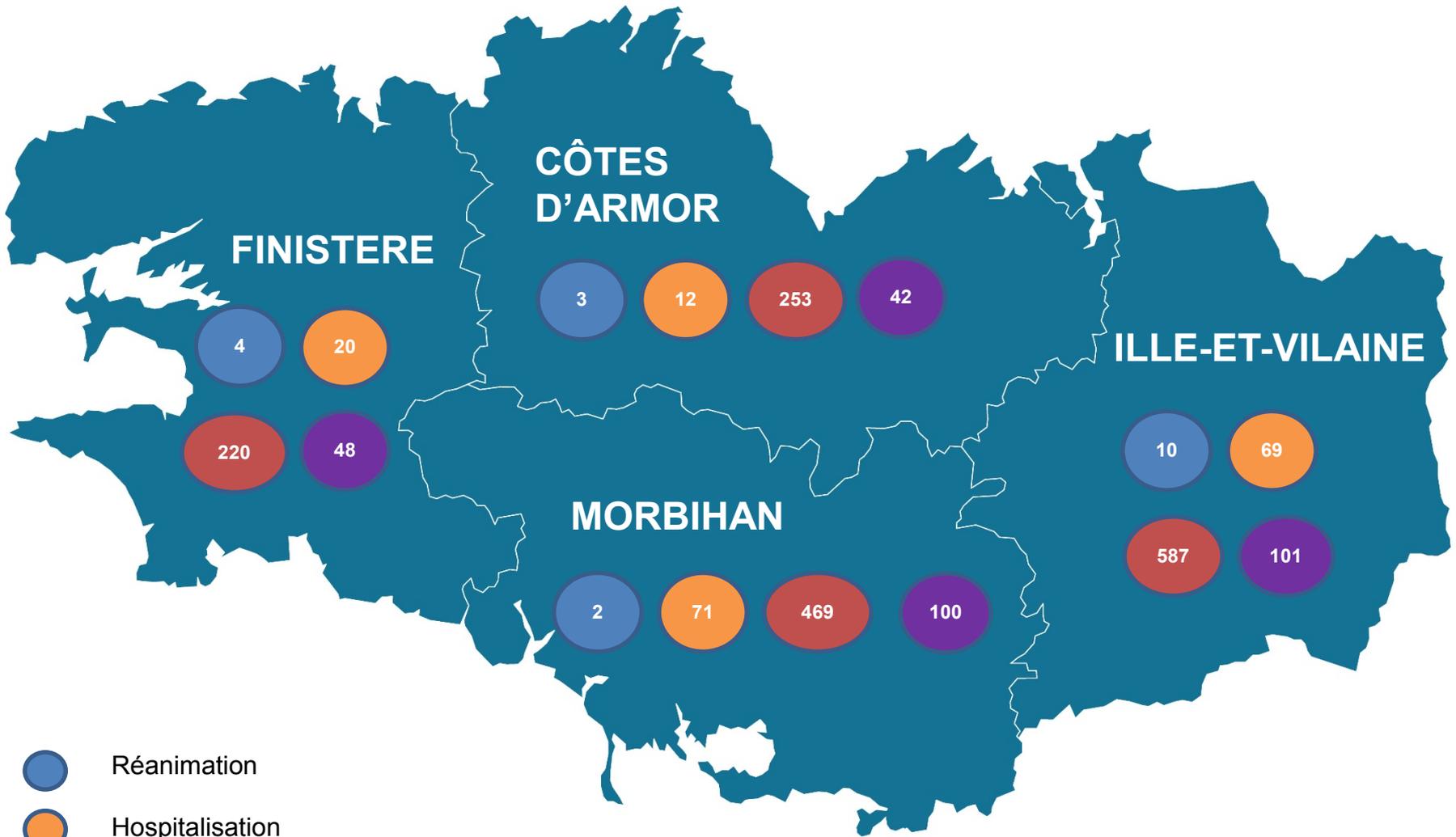
- **4** en service de réanimation;
- **20** autres modes d'hospitalisation ;
- **220** retours à domicile ;
- **48** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

Côte d'Armor

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital :

- **3** en service de réanimation;
- **12** autres modes d'hospitalisation ;
- **253** retours à domicile ;
- **42** décès à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalières.

**Données au 1^{er} octobre 2020*



- Réanimation
- Hospitalisation
- Retours à domicile
- Décès à l'hôpital

Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département des Côtes d'Armor

	Tests PCR										Tests sérologiques			Taux de résultats positifs			
	Ensemble de patients				Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats en moins de 36h	Patients sympt. ⁽¹⁾		Prof. de santé ⁽²⁾		Nombre de prélèvements					
	Nombre de prélèvements			Evo (%)				Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	PUBLIC	PRIVE		TOTAL		
PUBLIC	PRIVE	TOTAL															
Cumulé depuis le 04/05/2020	22 864	65 550	88 414									4 239	20 261	24 500			
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	1 471	4 868	6 339		35,1	31,7%	68,2%	1 059	34,6	373	34,6	169	2 594	2 763	1,0%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	1 534	5 266	6 800 ➔ 7,3%		38,9	21,9%	60,3%	1 218	39,6	457	39,6	91	2 364	2 455	0,9%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	1 656	5 300	6 956 ➔ 2,3%		37,8	29,1%	61,4%	1 287	39,9	736	39,9	88	2 022	2 110	1,4%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	1 690	4 420	6 110 ↓ -12,2%		37,4	31,9%	67,0%	1 330	39,8	673	39,8	91	1 068	1 159	2,3%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	2 071	5 338	7 409 ➔ 21,3%		45,3	26,5%	55,9%	2 532	48,3	639	48,3	75	743	818	2,2%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	1 884	6 128	8 012 ➔ 8,1%		46,0	30,2%	57,2%	2 904	41,8	790	41,8	72	356	428	2,3%
Sem. 39	lun 21/09/2020	dim 27/09/2020	1 581	4 187	5 768 ↓ -28,0%		39,1	16,6%	58,2%	2 083	37,2	426	37,2	71	168	239	2,9%
Sem. 40	lun 28/09/2020	dim 04/10/2020	862	2 271	3 133 *		26,5	37,1%	88,5%	1 176	27,1	336	27,1	17	78	95	5,3%

↑ Evolution supérieure à 25%

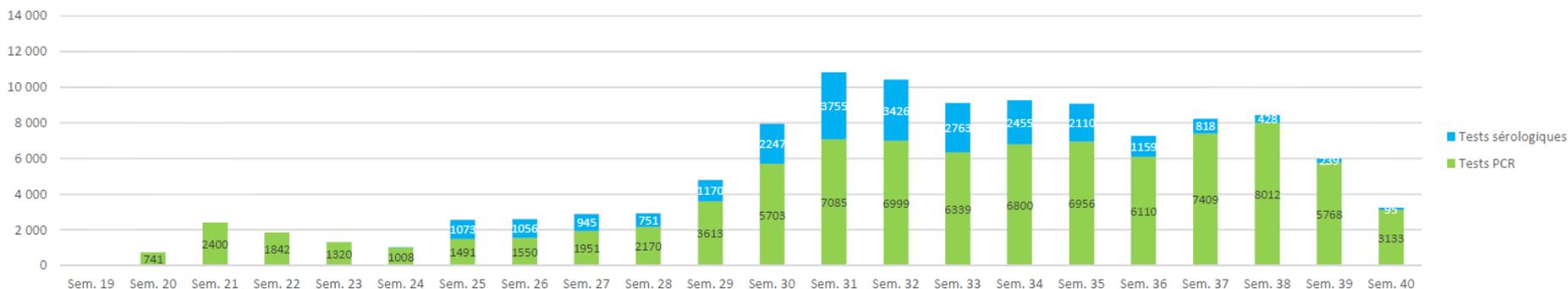
➔ Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

⁽¹⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽²⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

Nombre de prélèvements réalisés par les laboratoires localisés dans les Côtes d'Armor



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Finistère

			Tests PCR							Tests sérologiques							
			Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽¹⁾		Prof. de santé ⁽²⁾		Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs			
			Nombre de prélèvements		Evo (%)	Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats en moins de 36h	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	PUBLIC	PRIVE	TOTAL		
PUBLIC	PRIVE	TOTAL															
Cumulé depuis le 04/05/2020			28 571	109 536	138 107								4 478	7 225	11 703		
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	1 281	7 184	8 465		38,9	43,2%	64,6%	1 878	42,3	593	42,3	521	405	926	2,2%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	1 450	9 286	10 736	↑ 26,8%	40,5	35,2%	61,5%	2 474	44,4	868	44,4	545	513	1 058	2,5%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	1 736	9 898	11 634	⇒ 8,4%	54,4	28,9%	52,0%	2 550	60,9	1 167	60,9	520	551	1 071	2,1%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	2 202	9 793	11 995	⇒ 3,1%	51,6	30,6%	56,3%	3 035	53,0	1 592	53,0	378	391	769	1,8%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	718	12 152	12 870	⇒ 7,3%	75,9	9,8%	38,0%	4 823	83,7	1 275	83,7	318	320	638	2,0%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	3 597	11 378	14 975	⇒ 16,4%	60,4	26,1%	48,6%	5 741	73,3	1 690	73,3	239	303	542	3,0%
Sem. 39	lun 21/09/2020	dim 27/09/2020	3 233	9 001	12 234	↓ -18,3%	36,9	42,1%	68,2%	4 381	41,9	1 244	41,9	95	261	356	2,8%
Sem. 40	lun 28/09/2020	dim 04/10/2020	1 859	4 466	6 325	*	24,9	53,4%	83,3%	2 113	28,2	677	28,2	37	128	165	1,2%

↑ Evolution supérieure à 25%

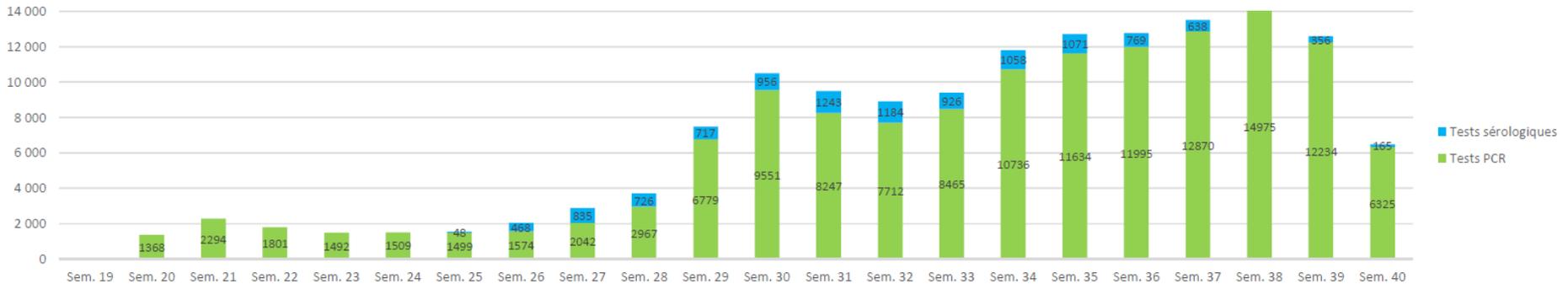
⇒ Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

⁽¹⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽²⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

Nombre de prélèvements réalisés par les laboratoires localisés dans le Finistère



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département de l'Ille-et-Vilaine

			Tests PCR							Tests sérologiques							
			Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽¹⁾		Prof. de santé ⁽²⁾		Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs			
			Nombre de prélèvements			Délai moyen	% résultats en moins de 24h	% résultats en moins de 36h	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	PUBLIC	PRIVE	TOTAL		
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)	(heures)										
Cumulé depuis le 04/05/2020			37 503	156 802	194 305								381	10 860	11 241		
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	2 479	7 559	10 038		27,4	58,3%	88,5%	2 593	29,6	914	29,6	16	601	617	5,7%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	2 498	10 629	13 127	↑ 30,8%	28,6	51,8%	76,6%	3 440	26,9	1 306	26,9	23	706	729	6,4%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	2 939	13 588	16 527	↑ 25,9%	27,1	55,6%	80,5%	3 872	27,5	2 244	27,5	18	721	739	7,3%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	3 286	14 555	17 841	⇒ 8,0%	29,3	53,2%	76,6%	4 847	30,4	2 651	30,4	16	641	657	7,2%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	3 981	16 703	20 684	⇒ 15,9%	42,5	43,3%	66,1%	7 310	47,3	2 798	47,3	15	575	590	7,6%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	4 136	18 349	22 485	⇒ 8,7%	52,9	36,7%	57,2%	9 393	56,5	2 806	56,5	15	481	496	6,5%
Sem. 39	lun 21/09/2020	dim 27/09/2020	3 688	16 082	19 770	↓ -12,1%	41,2	38,9%	54,6%	7 592	46,0	2 412	46,0	7	528	535	8,0%
Sem. 40	lun 28/09/2020	dim 04/10/2020	1 625	8 287	9 912	* -12,1%	21,8	62,4%	91,3%	3 849	22,7	1 020	22,7	0	255	255	8,6%

↑ Evolution supérieure à 25%

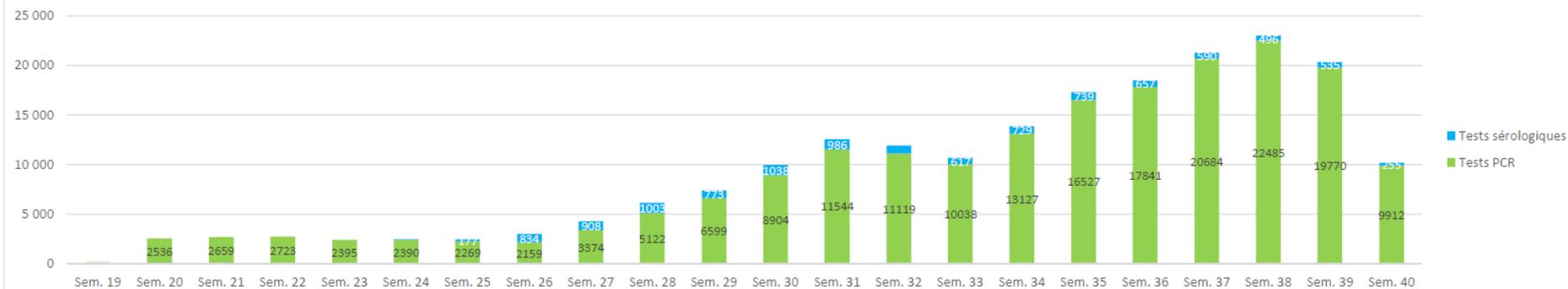
⇒ Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

⁽¹⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽²⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

Nombre de prélèvements réalisés par les laboratoires localisés en Ille-et-Vilaine



Dynamique de dépistage des laboratoires localisés dans le département du Morbihan

			Tests PCR							Tests sérologiques							
			Ensemble de patients				Patients sympt. ⁽¹⁾		Prof. de santé ⁽²⁾		Nombre de prélèvements			Taux de résultats positifs			
			Nombre de prélèvements		Délai moyen (heures)	% résultats en moins de 24h	% résultats en moins de 36h	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	Nb prélèv.	Délai moyen (heures)	PUBLIC	PRIVE	TOTAL			
			PUBLIC	PRIVE	TOTAL	Evo (%)											
Cumulé depuis le 04/05/2020			34 753	75 037	109 790							1 269	7 433	8 702			
Détail sur les 8 dernières semaines																	
Sem. 33	lun 10/08/2020	dim 16/08/2020	2 057	4 734	6 791		20,0	65,3%	93,7%	1 557	19,0	806	19,0	48	404	452	9,7%
Sem. 34	lun 17/08/2020	dim 23/08/2020	2 179	6 370	8 549	↑ 25,9%	19,0	68,2%	95,4%	2 003	17,3	756	17,3	52	491	543	8,1%
Sem. 35	lun 24/08/2020	dim 30/08/2020	2 327	6 581	8 908	→ 4,2%	20,0	66,6%	93,6%	1 996	19,8	1 032	19,8	58	478	536	7,3%
Sem. 36	lun 31/08/2020	dim 06/09/2020	2 719	6 279	8 998	→ 1,0%	37,7	60,3%	83,9%	2 345	40,6	1 117	40,6	57	392	449	4,9%
Sem. 37	lun 07/09/2020	dim 13/09/2020	3 502	8 778	12 280	↑ 36,5%	48,7	40,6%	73,8%	4 744	51,3	1 030	51,3	32	389	421	5,7%
Sem. 38	lun 14/09/2020	dim 20/09/2020	3 792	8 604	12 396	→ 0,9%	27,0	48,4%	79,3%	5 421	26,6	1 077	26,6	25	355	380	14,7%
Sem. 39	lun 21/09/2020	dim 27/09/2020	2 831	6 436	9 267	↓ -25,2%	17,1	75,8%	95,9%	3 602	16,7	846	16,7	110	344	454	7,7%
Sem. 40	lun 28/09/2020	dim 04/10/2020	1 340	3 541	4 881	*	15,4	78,1%	98,2%	1 971	14,7	416	14,7	21	127	148	10,1%

↑ Evolution supérieure à 25%

→ Evolution comprise entre 0 et 25%

* Données non définitives

⁽¹⁾ patients déclarant des symptômes (quelque soit le moment d'apparition)

⁽²⁾ patients déclarant être un professionnel de santé

Nombre de prélèvements réalisés par les laboratoires localisés dans le Morbihan

